

# Comment une députée veut mobiliser 4 Md€ pour financer les entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Par Pierre Cheminade | 24/04/2018, 12:04 | 630 mots



**Elue en 2017, Dominique est la députée (LREM) de la 1ère circonscription de Gironde et membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale. (Crédits : LREM / Dominique David)**

Créer une société d'investissement régional pour inciter les particuliers à investir quelques centaines d'euros chacun dans les entreprises de la région : c'est la proposition de la députée LREM de Gironde, Dominique David. En mobilisant 1% de l'épargne du territoire, cette expérimentation pourrait flécher 4 Md€ vers la trésorerie des entreprises de Nouvelle-Aquitaine.

Doubler le montant de l'épargne des particuliers investie dans les 140.000 PME françaises pour atteindre 10 Md€ d'ici 2022 : c'est l'objectif poursuivi par le gouvernement d'Edouard Philippe et sa majorité LREM via le projet de loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) qui sera présenté avant l'été. Sans attendre l'examen et l'adoption du texte, la députée LREM de Gironde, Dominique David, veut avancer à l'échelle régionale. Sa proposition : créer une Sicav (société d'investissement à capital variable) régionale pour permettre aux particuliers de financer les TPE, PME et ETI de la région. C'est devant une soixantaine de professionnels de la finance (\*) réunis au Digital campus, avec l'association BPFT (Bordeaux place financière et tertiaire) que Dominique David, a précisé les contours de cette expérimentation.

"La Nouvelle-Aquitaine représente 8 % du PIB. On peut donc considérer qu'elle représente aussi 8 % de l'épargne nationale. Le calcul est un peu simple mais cela signifie que nous avons sur le territoire un actif stratégique potentiel de 380 Md€. Si nous en mobilisons 1 %, cela nous permettrait d'investir près de 4 Md€ d'ici 2022 dans nos entreprises régionales", expose la députée élue en 2017 et membre de la commission des finances.

## Mettre en avant le "patriotisme économique"

Le calcul est un peu grossier mais il a le mérite d'être clair : au nom du "patriotisme économique", les particuliers et autres petits épargnants sont appelés à financer l'économie et les entreprises aux côtés des banques dont c'est pourtant le métier premier. "Il faut que nous redonnions envie aux Français d'investir dans les entreprises de leurs pays et il faut leur démontrer qu'ils y trouveront leur compte, qu'ils peuvent réorienter une partie de leur épargne et gagner davantage", considère Dominique David, ancienne déléguée régionale de l'Union des industries chimiques d'Aquitaine, qui rappelle que "l'épargne déposée sur le livret A est de moins en moins bien rémunérée". Et pour convaincre le plus grand nombre d'épargnants, la députée précise que "le ticket d'entrée pour investir dans la Sicav ne devra pas dépasser quelques centaines d'euros."

"L'idée est de proposer un risque limité associé à un rendement deux fois supérieur à celui du livret A", précise Jean-Michel Gliner, ancien industriel et gestionnaire de fonds qui pilote cette expérimentation soutenue par Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances. "Dans le contexte actuel, les grandes banques n'ont plus les moyens de financer leurs vrais métiers", affirme cet ancien conseiller spécial de Pierre Gattaz, le président du Medef. "Si les consommateurs français décident désormais de financer français cela offrira une source de financement alternative à nos entreprises." Pourtant, selon "Les Echos" : "BNP Paribas, Société Générale et Natixis comptent une centaine de banquiers s'étant vu attribuer une rémunération supérieure à un million d'euros au titre de 2017 en France. C'est le nombre le plus élevé en quatre ans."

## Baliser le terrain

Juridiquement ce véhicule financier régional devra être autorisé par le futur projet de loi Pacte et il faudra alors convaincre les banques de détails et les intermédiaires financiers de la région de commercialiser le produit auprès de leurs clients particuliers. Dominique David espère donc baliser le terrain en amont de la loi pour avancer rapidement afin que cette Sicav soit opérationnelle d'ici à la fin de l'année. Des démarches semblables sont engagées en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes.

(\*) Il s'agit de banquiers, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs, conseiller financiers, gestionnaires d'actifs, acteurs du financement participatif, etc.